

Certificat de modification

Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, chapitre S-31.1)

J'atteste que la société par actions

LES MÉTAUX CANADIENS INC.

et sa version

CANADIAN METALS INC.

a modifié ses statuts en vertu de la Loi sur les sociétés par actions pour y intégrer les modifications mentionnées dans les statuts de modification ci-joints.

Le 16 septembre 2019

Déposé au registre le 10 septembre 2019 sous
le numéro d'entreprise du Québec 1168474006.


Registraire des entreprises



Statuts de modification

Numéro d'entreprise
du Québec (NEQ) : **1168474006**

Loi sur les sociétés par actions, RLRQ, chapitre S-31.1

1 Identification de la société

Nom de la société par actions

LES MÉTAUX CANADIENS INC.

Version(s) du nom de la société dans une autre langue que le français, s'il y a lieu

CANADIAN METALS INC.

2 Modification des statuts

2.1 Modification relative au nom

Nom de la société par actions

2.2 Autres modifications

Regrouper les actions ordinaires de la société comme dans l'annexe ci-jointe

2.3 Date et heure à attribuer au certificat, s'il y a lieu

Date 16 septembre 2019 Heure

3 Correction des statuts

4 Signature

Nom de l'administrateur ou du dirigeant autorisé

GÉRALD PANNETON

Signature électronique de

GÉRALD PANNETON

Réservé à l'administration

Numéro de référence de la demande : 020200068976524

Désignation numérique :

SCHEDULE / ANNEXE
Amendment Schedule / Annexe - Modification

The articles of the Corporation are amended to consolidate its issued and outstanding common shares on the basis of a ratio of one (1) post-consolidation common share for every ten (10) pre-consolidation common shares. Where the share consolidation results in a fractional common share, the number of the fractional common share will be rounded off to the nearest whole number.

Les statuts de la Société sont modifiés afin de regrouper ses actions ordinaires émises et en circulation selon un ratio d'une (1) action ordinaire post-regroupement pour dix (10) actions ordinaires pré-regroupement. Lorsque le regroupement d'actions donne lieu à une fraction d'action ordinaire, le nombre de la fraction d'action ordinaire sera arrondi au nombre entier le plus près.